

**REUNION DU BUREAU DU CNIS
DU 9 NOVEMBRE 2000**

Relevé de conclusions

PARTICIPANTS

Membres du Bureau

M. BOMPARD Jean-Pierre
M. BOURGEOIS Lucien
M. CHAMPSAUR Paul
M. DELARUE Jean-Marie
M. FROMENT Pierre
M. BACHMAN Pierre
M. NESPO Claude
M. RENARD Yvonick
M. LEFEBVRE Jean
M. VINCENT François
M. CHEVALLIER Patrice
M. ROBINE Bruno

Organisme représenté ou titre de présence

CFDT
FNSEA (*suppléant*)
Directeur général de l'INSEE
Président du Bureau
Banque de France (*suppléant*)
CGT (*représente M. Le Duigou*)
CGPME
MEDEF
CGT-FO
CFE-CGC
APCM (*suppléant*)
ACFCI

Autres participants

M^{me} AMIEL Marie-Hélène
M. DESPLANQUES Guy
M. ROYER Jean-François
M. CAVAUD Denis
M. THOLLON-POMMEROL Vincent
M. NIVAT Dominique
M. ROUSSEL Patrice
M. GODINOT Alain
M. PUIG Jean-Pierre

Secrétaire général adjoint du CNIS
INSEE
INSEE
INSEE
INSEE
Banque de France
INSEE
INSEE
Secrétaire général du CNIS

Membres du Bureau absents excusés

M.	BODINEAU Pierre	CESR de Bourgogne (membre du Conseil élu)
M ^{me}	DEBONNEUIL Michèle	Commissariat au Plan
M.	ENFRUN Bernard	Banque de France
M.	GIROUD Joseph	FNSEA
M.	LAROSE André	CFTC
M.	LE DUIGOU Jean-Christophe	CGT
M.	ROSSI Jean-Yves	APCM

ORDRE DU JOUR

- I - Examen des modifications apportées au programme 2001
- II - Projet d'avis sur les programmes 2001 (*deuxième version*)
- III - Recommandations des groupes de travail achevant leurs travaux en 2000 :
 - . finances publiques locales
 - . nouvelles technologies de l'information et de la communication
 - . investissements directs étrangers
 - . questionnaire du recensement rénové
- IV - Points divers
 - . Préparation de l'assemblée plénière du 7 décembre

I - Examen des modifications apportées au programme 2001

M^{me} AMIEL présente les principales modifications apportées par les services producteurs aux projets de programmes statistiques pour 2001.

Ces modifications sont beaucoup moins importantes que l'année dernière où l'impact direct et indirect des retards de la saisie optique du recensement de la population de 1999 avait été pris en compte.

- Certains programmes pour 2001 prennent explicitement en compte les demandes ou avis exprimés par les formations, par exemple :
 - Agriculture : les données du SCEES et de la MSA concernant l'emploi seront rapprochées au niveau départemental ;
 - Commerce, services : les extensions du champ des enquêtes de conjoncture dans ce domaine, approuvées lors de la réunion de printemps de la formation, seront mises en oeuvre ;
 - Urbanisme, équipement, logement : un atlas de l'urbanisme, utilisant les documents d'urbanisme, sera mis en place dans le cadre de l'application de la loi Solidarité, Renouvellement Urbain (SRU), ce qui rejoint un voeu répété de la formation Environnement.
- Certains services ont apporté des précisions quant à leurs opérations :
 - le SESSI ne réalisera pas d'enquête thématique en 2001 ;
 - l'INSEE mettra en oeuvre l'enquête Emploi en continu à compter de juillet 2001, l'enquête annuelle classique se poursuivant en 2001 et 2002 ;
 - la collecte du panel européen des ménages s'arrêtera en 2001 en raison du projet d'une nouvelle opération communautaire qui devrait débuter en 2003.

Sur ce dernier point, M. CHAMPSAUR précise que l'on s'oriente vraisemblablement vers l'abandon du panel.

M. DELARUE, qui regrette cet abandon éventuel, eu égard au grand intérêt des approches longitudinales, souhaite qu'un bilan du panel communautaire soit dressé et que les différentes formations du CNIS concernées puissent l'année prochaine discuter des produits de substitution du panel.

II - Projet d'avis sur les programmes 2001 (deuxième version)

M. PUIG présente les modifications proposées au projet d'avis sur les programmes statistiques 2001, notamment à l'issue de la consultation écrite de juillet 2000.

Sur l'avis général, il s'agit d'une part de la prise en compte de la première proposition du groupe sur les finances publiques locales (réalisation, dès 2001, d'un guide des sources d'information sur les finances publiques locales) approuvée lors d'une réunion commune des formations Monnaie, finances, balance des paiements et Statistiques régionales et locales du 7 novembre dernier, et d'autre part de considérations d'ordre général concernant l'intérêt des groupes de travail pour traiter des thèmes transversaux.

Sur l'avis des formations, l'avis de la formation Système productif qui s'est réunie le 3 novembre a été introduit. Par ailleurs, l'avis de la formation Monnaie, finances, balance des paiements a été calé sur la formulation de Statistiques régionales et locales pour le groupe de travail Finances publiques locales. Enfin, une précision apportée par l'ACFCI à l'avis de la formation Commerce, services, concernant l'activité des associations a été prise en compte.

M. DELARUE souligne que, si le Bureau a la maîtrise du projet d'avis général, il ne lui revient pas de se substituer aux formations après qu'elles ont délibéré de leur projet d'avis si ce n'est pour apporter des précisions par rapport à des points qu'elles ont débattus.

Le projet d'avis qui sera soumis à l'Assemblée plénière (document n° 585/D130 du 10 novembre 2000), est donc celui qui résulte de la discussion du Bureau après les quelques compléments introduits. Des demandes d'amendements pourront être recueillies jusqu'à l'Assemblée plénière.

A l'occasion de cette discussion, M. CHAMPSAUR a été amené à informer le Bureau de l'avancement du projet du recensement rénové de la population.

Le texte de l'avant-projet de loi portant sur cette rénovation a récemment été approuvé au niveau interministériel.

Il est désormais possible de reprendre la concertation sur ce projet, notamment avec les élus locaux.

A la question d'un membre du Bureau concernant la possible harmonisation européenne en matière de recensement, M. CHAMPSAUR rappelle d'une part le caractère sensible du recensement dans certains Etats membres tels l'Allemagne et d'autre part les fortes différences de méthodes entre les pays disposant de registres de population et les autres.

M. DESPLANQUES informe le Bureau de la tenue à Paris, à la mi-novembre, d'un séminaire sur l'avenir des recensements organisé par Eurostat et l'INSEE.

III - Recommandations des groupes de travail achevant leurs travaux en 2000

- M. ROYER présente au Bureau la synthèse et les recommandations du groupe de travail sur la connaissance statistique des finances publiques locales dont les travaux sont achevés et ont été présentés à une réunion conjointe des formations Monnaie, finance, balance des paiements et Statistiques régionales et locales le 7 novembre.

M. DELARUE félicite le groupe pour ce travail important, de bonne qualité et qui est disponible au moment où des réflexions s'engagent sur l'évolution des finances locales.

Il salue particulièrement, pour l'ensemble des groupes, le rôle des rapporteurs. Et il souligne la nécessité de travailler de façon transversale.

Le Bureau manifeste un grand intérêt pour ce thème. Il insiste en particulier sur l'importance de la présentation fonctionnelle des dépenses des collectivités locales.

- M. ROUSSEL présente les travaux et les premières propositions du groupe consacré aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et leur impact sur l'économie.

Le rapport du groupe, dont un projet a été présenté à la formation Système productif du 3 novembre, n'est pas encore totalement finalisé.

Le groupe de travail, qui a couvert un champ fort large, n'a pu traiter certains domaines pourtant déterminants tels que l'emploi et la formation, la santé, les banques et assurances ainsi que les administrations publiques.

Le Bureau souligne la nécessité d'une adaptation des nomenclatures d'activité aux nouvelles technologies. Il souhaite également que les questions relatives à la formation ainsi qu'aux conditions de travail (notamment l'intensité du travail) puissent être abordées.

- MM. NIVAT et THOLLON-POMMEROL rendent compte des travaux du groupe sur les investissements directs étrangers en France et présentent ses principales recommandations. Le projet de rapport est en cours de validation au sein du groupe.

Le Bureau est sensible à la qualité de la coopération entre administrations qui s'est manifestée au sein de ce groupe et souhaite que cette coopération se poursuive, ce qui permettra d'éviter les divergences d'interprétation. Il apprécie particulièrement que le groupe ait évité la dichotomie sphère financière-sphère réelle.

- M. DESPLANQUES présente les conclusions des travaux du groupe consacré au questionnaire du recensement rénové de la population qui se sont déroulés dans un climat constructif.

Il s'agissait de tenir compte des demandes formulées au cours de la concertation de 1999 sans pour autant alourdir la charge de réponse.

Les principales conclusions que le groupe a validé lors de sa réunion du 27 octobre portent sur l'emploi et l'activité (PCS), la formation (année de fin d'études), le double statut (par exemple étudiant ayant un emploi), le logement (confort et environnement), la mobilité (dont le traitement se trouve modifié en raison du changement de méthodologie), et les structures familiales.

Le groupe a proposé des degrés de priorité pour les différentes questions.

Il n'a pas pu examiner le résultat des tests, contrairement à son mandat, en raison du décalage de lancement de la collecte du fait du retard enregistré dans la préparation du texte législatif.

Les membres du groupe seront néanmoins destinataires des questionnaires soumis aux tests.

Le Bureau est particulièrement intéressé par les thèmes du logement, de la double résidence et de la formation.

Ce sont les formations du CNIS qui poursuivront désormais le travail déjà accompli au sein du Conseil autour de la rénovation du recensement, notamment dans ce groupe.

IV - Points divers

M^{me} AMIEL présente le projet d'ordre du jour pour l'Assemblée plénière du 7 décembre prochain que le Bureau approuve.

M. DELARUE remercie M. RENARD d'avoir pris l'initiative de proposer que le CNIS contribue à la commémoration du cinquantenaire de la loi du 7 juin 1951.

L'Assemblée plénière de fin 2001 pourrait servir de support à cet événement. Deux axes pourraient être développés :

- la comparaison de la loi du 7 juin 1951 avec les lois statistiques de nos principaux partenaires ;
- la signification actuelle de la notion de secret statistique.

Cela sera débattu plus longuement par le Bureau en 2001.

Documents préparatoires

- Projet d'avis (n°565/D130 du 24/10/00)
- Programmes statistiques 2001

Documents diffusés en séance

- Projet d'avis de la formation Système productif
- Modifications demandées sur l'avis général
- Recommandations des groupes de travail : Connaissance statistique des finances publiques locales, Développement des technologies de l'information et de la communication, Investissements directs étrangers en France, Questionnaire du recensement rénové de la population

<p>Prochaine réunion du Bureau :</p> <p>Jeudi 29 mars 2001 à 10 heures</p> <p>à l'INSEE</p>

Destinataires :

M^{me} et MM. les membres du Bureau du CNIS